

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2008

## 1. Compte rendu des commissions : point sur les chantiers en cours ou à lancer

- Effacement des réseaux rue du Stade : maîtrise d'œuvre : Cabinet LEGEAIS
- Lotissement le Pinier II : recherche d'un maître d'œuvre
- Aménagement du bourg : maîtrise d'œuvre : Cabinet AVENA
- Aménagement de la mairie

### a. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d'Urbanisme – Assainissement

La visite des bâtiments réalisée samedi dernier a permis de faire le tour du patrimoine immobilier de la commune. Suggestion : la prochaine faire le tour en vélo.

Mr MARY fait le point sur les travaux à réaliser en urgence :

- **Ecole publique** : les travaux demandés par la directrice n'ont pas été réalisés pendant les vacances de Pâques mais ils le seront cet été.
  - Porte extérieure du bureau : 3.315 € pour changement de la porte. Variante : peut-être sera-t-il possible de récupérer une porte à la maison de retraite. Mr MARY demande cependant l'accord du conseil pour cette somme au cas où il ne serait pas possible de faire de la récupération.
  - Pose d'une VMC dans les toilettes N°1 où des odeurs persistent : 631 € TTC
  - Modification de la petite cabane réalisée par les employés communaux.
- **Club House** :
  - Chauffe eau : après analyse du Cabinet YAC, il est préconisé de rester dans le même système de chauffe eau au gaz : coût de remplacement 1.218 € (budget grosses réparations)
  - Rencontre avec le Président du Foot : après le cambriolage du Club house, un devis pour changement de la porte du club house a été demandé auprès de l'entreprise COUDREAU: 1.141 €, changement châssis : 243 € par châssis. Réparation de la porte cassée : 53 €. Faire la déclaration auprès de l'assurance en envoyant le devis de remplacement de la porte.
  - Chauffage : après avoir délibéré sur les avantages et inconvénients de la minuterie qui règle le chauffage, Mr MARY étudiera la solution optimale. Il est évident qu'il faudra penser à l'isolation avant toute chose.
- **Presbytère** :
  - Portail du garage : la solution retenue ne peut pas être choisie pour des raisons techniques : 3 vantaux en bois
  - Cuve gaz aérienne : estimation pour un enfouissement : 717 € de terrassement la cuve est gratuite : attendre d'autres devis.
- **Théâtre** :
  - Suite au passage de la commission de sécurité :
    - électricité conforme,
    - contrat d'entretien du chauffage gaz conforme,
    - devis pour coupe feu sous la scène et mains courantes :

- ROBIN 1315 € TTC (mains courantes pour le théâtre et le restaurant scolaire).
- Coupe feu 2 heures : devis COUDREAU de 5331 € TTC.

Coût élevé pour stocker des chaises ! Pourquoi ne pas boucher la porte d'entrée sous la scène ? Mr MARY pense qu'il n'y a déjà pas beaucoup de stockage et qu'en supprimant un local cela augmentera le problème. Le local devait rester vide. Autre solution : pourquoi ne pas faire un plancher hourdis en béton ?

Mr le maire propose de rencontrer « les Amis du Théâtre » pour connaître leur avis à ce sujet. A revoir dans un mois.

- **Foyer des jeunes** : tags effacés : résultats corrects réalisés par les employés communaux
- **Atelier municipal** : couler une dalle en béton pour pouvoir stocker du matériel.

En résumé :

- Changement du chauffe eau gaz au club house : accord
- école : changement de la porte du bureau : accord
- VMC pour les toilettes : accord
- Presbytère : portail simple en bois : accord
- Théâtre et restaurant scolaire : mains courantes : accord
- Atelier : béton par les employés communaux : accord

Mme TURPEAU demande si les travaux de réfection de peinture sur le foyer sont pris en charge par l'assurance ? La réponse est non, car il n'y a pas effraction.

- **Aménagement de la mairie**
  - o Le maire propose de lancer une consultation d'architecte. Travaux à réaliser par phase (exemple : mairie de Bressuire)
  - o Etude diagnostic de la SOCOTEC qui précisera tout ce qui doit être fait. Une réflexion de la commission peut être lancée pour savoir ce que l'on veut au premier étage et au second, accueil à définir, etc...

Par ailleurs et pour information :

- inondation dans l'agrandissement de la maison de retraite : travaux à la charge des entreprises.

#### b. Commission « Enfance Jeunesse »

Mme MERCERON prend la parole.

Voir compte rendu remis avec la convocation.

Avant de commencer, Mr le maire intervient en donnant lecture d'un courrier des parents utilisateurs de la garderie périscolaire qui demandent :

- amplitude horaire plus grande (7h – 19 h 30)
- plus grande flexibilité au centre de loisirs (repas de midi)
- tarifs permanents et occasionnels à revoir
- en règle général : coût trop élevé pour les familles.

La commission étudiera ces différentes demandes.

- **cantine** :
  - o augmentation des tarifs : le préciser sur la facture de décembre.
  - o Le règlement des enfants et le règlement des membres de la commission ne correspondent pas au niveau des sanctions : les enfants et les parents doivent être avertis en même temps.

- menus réalisés tous les lundis du mois : aujourd'hui Fanny a accompagné Mme MERCERON pour les menus de Juin. Toutes les personnes intéressées peuvent se joindre au groupe.
  - Self prévu le 3 juillet
  - Organisation avant et après le restaurant scolaire : aménagement extérieur de la salle des fêtes pour sécuriser les abords : grillages, portails à roulettes, etc... A voir en commission Bâtiments
- **CLSH**
- Augmentation des tarifs : le préciser sur la facture de décembre.
  - Projet pédagogique à déterminer prochainement
  - Comité de pilotage : difficultés de compréhension des « us et coutumes » de la CAF et de la MSA : nombre d'enfants à accueillir et prise en charge maximum par la CAF : il est décidé de demander un agrément pour 18 enfants maximum. Au-delà de ce seuil, des enfants pourront être refusés au CLSH
- **Soirée à thème** programmée en octobre « la télévision, les jeux vidéos, l'internet » budget à prévoir 500 € environ; il n'a pas été possible cette année de l'organiser avec Famille Rurale car le programme des réunions est arrêté depuis longtemps. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de proposer ce thème pour l'année prochaine en collaboration avec Famille Rurale. Ceci représente l'avantage d'avoir un coût moins élevé.
- Formation du personnel du restaurant scolaire : voir avec le CNFPT pour la formation continue du personnel.
- **Conseil des jeunes :**
- Limite d'âge : actuellement de 11 à 18 ans
    - pourquoi ne pas garder les « anciens » pour faire profiter les « nouveaux » de leur expérience.
    - Tous les jeunes de la commune doivent être concernés.
    - Cependant, les centres d'intérêts entre les jeunes de 11 et ceux de 18 ne sont pas les mêmes.

Résultat du vote à main levée pour ou contre le maintien des jeunes de plus de 18 ans au sein du conseil des jeunes :

Pour : 16 voix

3 abstentions

- **Projet « Roumaniterre »** : prochaine réunion le 16 mai à 18 h 30. Mme MERCERON souhaiterait que le conseil se prononce sur le versement de la subvention demandée de 2.000 €.

Les membres du conseil municipal se demandent si le versement ne peut pas attendre que toutes les manifestations aient eu lieu (loto par exemple) ? Le maire précise cependant que le principe de la subvention est acquis.

Seul un budget prévisionnel a été présenté, une somme ne peut pas être déterminée en l'état actuel du projet.

Mr BOULY souhaiterait avoir un point sur la participation et l'évolution du projet. Mme MERCERON pensait avoir déjà donné cette information et la rappelle : pour l'instant 13 participants. Moitié du conseil des jeunes et moitié du foyer (après vérification en fin de réunion, 5 jeunes font partie du foyer et 8 jeunes font partie du conseil).

La subvention de 2000 € représente 10 % du budget. Chaque participant apporte 250 €.

Intervention de Mr BOULY : Vis-à-vis des jeunes, il ne faut pas leur faire croire que les choses peuvent se faire sans fonds. Le projet n'a peut-être pas été assez préparé en amont et regrette que lui-même ainsi que Mr MORIN Michel n'aient pas été invités aux réunions suffisamment tôt. Un débat peut être ouvert à ce sujet. Il y avait des propositions qui avaient été faites, qu'en est-il ?

Le maire rappelle cependant que les jeunes se sont bien investis jusqu'à maintenant (exemple pour la soirée à thème).

Mr MARY ajoute que l'équipe a besoin d'être soutenue et c'est là le sens de la demande de Mme MERCERON.

Mr MERCERON : ce qui gêne le conseil pour se prononcer, c'est la variable d'ajustement de la subvention qui se profile dans l'avenir. Mr MERCERON vote bien sûr pour ce projet.

Pour clôturer, le maire pose la question aux conseillers municipaux de se prononcer sur le principe de soutien financier de la commune pour ce projet : oui à l'unanimité.

Faut-il déterminer ce soir le montant de la subvention : 9 voix pour. Il est donc décidé de reporter le vote du montant de la subvention à une date ultérieure.

- **jeux école Henri Dès et terrain du lotissement des Genêts** : 3 devis de 1.000 à 1.400 € avec tabourets d'ancrage. Le conseil accepte le devis le moins élevé de la société « Comat et Valco »

#### c. Commission « Environnement naturel » - voirie

Mr RENAUDET remet un compte rendu de la commission à chaque conseiller.

1 - Présentation du plan des travaux de voirie 2008 déterminés par l'équipe municipale précédente avec devis détaillé : estimation réalisée par la DDE.

Après avoir pris connaissance des différents secteurs, le conseil municipal donne pouvoirs au maire à l'effet de lancer l'appel d'offres pour un début de travaux en septembre si possible.

2 – Entretien des haies : le choix de la commission se porte sur un broyeur plutôt que sur une faucheuse. Mr RENAUDET présente plusieurs devis comparatif et sollicitera « RAS » pour obtenir un devis pour un broyeur.

3 - demande du Club de Foot :

- pour le drainage du terrain d'entraînement : Mr RENAUDET demandera des devis
- pose de grillages derrière les buts côté bourg, et derrière la main courante

4 - installation de panneaux de signalisation rue du Camp : limitation de vitesse à 30: devis le moins disant : Signaux Girod

5 – Autres affaires en cours :

- tonte des petites pelouses (3000 m<sup>2</sup> à tondre) : devis pour l'achat d'une micro-tondeuse autoportée à voir en commission
- travaux réalisés en urgence au niveau d'une construction d'une maison d'habitation située Grand'Rue : en effet une canalisation d'eau pluviale en très mauvaise état et sans servitude traversait le terrain privé et gênait la construction. Coût des travaux : 3.800 €
- coussins berlinois : toujours problématiques. La société « Signaux Girod » fournisseur du matériel se décharge sur la DDE qui a préconisé ce système sur une route très passagère et sur un sol non plat. Rendez-vous est pris avec les services de la DDE pour essayer de sortir de cette impasse.

Mr GOYEAU Sébastien pose la question de savoir s'il est envisagé de fermer le stade pour répondre à des questions de sécurité. C'est en effet envisageable. A réfléchir en commission.

Mr MARY précise qu'un lampadaire tombe sur la salle de sports : prévenir l'entreprise

d. Commission « Vie Associative et culturelle »

Mr BERTIN a remis un compte rendu de la commission.

- Proposition de l'organisation du 14 juillet. Le conseil émet un avis favorable tel qu'il est proposé par la commission.

Voir la commune de Faye l'Abbesse, Bocapôle ou comité des fêtes de Pierrefitte pour location d'un parquet.

Accordéoniste : budget à prévoir et choix à faire. Mr BERTIN se charge de la recherche.

Verre de l'amitié en fin de journée : tous ceux qui seront présents sont invités.

- Etat des lieux des salles :

Mr BERTIN participe aux états des lieux et fera un point plus tard

- Demande du théâtre :

Achat d'une autolaveuse. Pour le nettoyage de la buvette qui est souvent louée par la mairie à des particuliers qui en font la demande. Le maire précise qu'il a rencontré les « Amis du Théâtre » à ce sujet et que ceux-ci proposeront une convention sur la base du système retenu pour le club house. Affaire à suivre.

e. Commission « Communication – Information » :

Mr CHATAIGNER donne les quelques informations suivantes :

- réunion de la commission pour bulletin municipal et questions diverses le 19 mai 2008 à 19 h 00

- repas des aînés du 18 juin 2008 organisé par le CCAS : cette année le choix du mercredi s'est imposé car aucun samedi n'était disponible avant la fin de l'année.

Tous les conseillers sont invités pour le service ainsi que leur conjoints. Le CCAS proposera de mettre le repas payant pour tout le monde. 5 € pour les plus de 70 ans et 10 € (voire plus) pour les moins de 70 ans. Arguments : les aînés ont été là avant nous et nous leur devons beaucoup, mais cette classe d'âge ne représente plus une catégorie de personnes en difficulté en comparaison à d'autres bien plus nécessiteuses.

- bulletin municipal 2008 : courrier envoyé à tous les présidents d'association : réponse pour le 4 juin – distribution avant le 14 juillet comme les années précédentes.

- devis pour vitrine d'affichage à la mairie : 2 devis 499 € et 531 € : le conseil opte pour le moins cher (Comat et Valco)

- courriers :

o de l'Amicale des Donneurs de Sang : remerciements pour le congrès départemental

o du district : remerciement pour l'organisation de la rencontre entre les jeunes joueurs (188) et les chamois niortais,

o de Mr ALLOU : suite à un courrier du SVL adressé aux habitants de Chausserais et de Nantilly relatif à la mauvaise qualité du tri effectué dans les containers collectifs de ces deux villages, un point propre pourrait être installé.

Les délégués au SVL se chargent de poser la question en réunion de bureau.

A propos du courrier du SVL, Mme MERCERON précise que ce ne sont pas toujours les habitants de la commune qui laissent des encombrants dans les poubelles de leur village mais plutôt des personnes hors commune.

- Invitation FDSEA : mercredi 7 mai : rassemblement à Noirterre pour dénoncer la situation des éleveurs de la région. Manifestation de soutien.
- Agenda 2009 : les commerçants veulent réaliser leur agenda en lieu et place de la société Média Diffusion qui s'en occupe depuis 1999, mais le contrat passé avec cette dernière société est renouvelable par tacite reconduction tous les deux ans. Prochaine échéance : fin 2008. Mr le maire a informé le président des commerçants de cet état de fait et recontactera la société pour trouver un arrangement à l'amiable.
- Programme du 8 mai : rassemblement à 10 h 15 aux monuments aux morts avec participation des classes de CM2 des écoles de Chiché. Cérémonie religieuse à 11 h 00 à la maison de retraite. Pour le banquet se faire inscrire auprès du restaurateur.

f. Commission « Intercommunalité »

Compte rendu joint.

Rappel du prochain conseil communautaire : le 15 mai à 18 h 30. Si empêchement faire appel à un suppléant avant donner un pouvoir.

Dossiers en cours :

- effacement des réseaux rue du stade : le cabinet LEGEAIS, géomètre à Bressuire, va être relancé dans les prochains jours
- lotissement le Pinier II : un courrier en date du 15 avril de la part du Service Régional de l'Archéologie nous signifie que des fouilles vont être réalisées à leur initiative, donc gratuit pour la commune, mais le délai peut être de un an. Une pression va être faite auprès des politiques. Une dizaine de parcelles est réservée et cela pourrait être gênant pour les futurs propriétaires.
- Aménagement du bourg : à revoir sur une prochaine réunion car le dossier de présentation est assez volumineux.
  - Constitution d'un groupe de travail : Emmanuel RAMBAULT, Patricia TURPEAU, Alexandre FAURET, Sébastien GOYEAU, Véronique COUDREAU, Jean-Marie GROLLEAU, Gilles RENAUDET et François MARY : prochaine réunion le 27 mai à 10 h à la mairie en présence du Cabinet d'Etudes.

**2. Courrier de la Sous-Préfecture : taux sur le foncier non bâti**

La Sous-Préfecture nous informe que le taux de la taxe sur le foncier non bâti ne doit pas dépasser le taux maximum obtenu en multipliant le taux communal de foncier non bâti de 2007 par le coefficient de variation du taux de taxe d'habitation de l'année 2007 à 2008, soit 49,98 % et non 47,02 % comme voté en avril.

Après avoir pris connaissance dudit courrier le conseil municipal décide de voter le taux de 46,98 % au lieu de 47,02. % pour le foncier non bâti.

**3. Désignation des membres de la Commission d'Evaluation des Transferts (CLET) à la communauté de communes**

2 membres à désigner : Mrs CHATAIGNER et MARY

Sujets prochainement à l'ordre du jour de la C.L.E.T. : évaluation des locaux de l'école de musique avant leur transfert.

**4. Composition des commissions à la communauté de communes**

Le maire sollicite les conseillers pour s'inscrire de façon plus équilibrée dans les différentes commissions, ainsi :

Mme MERCERON et Mr GROLLEAU : Aménagement de l'espace et habitat

Mr MARY et FAURET : Environnement – assainissement – pollution

Mrs BOCHE et GOYEAU : Equipements culturels et sportifs – centre nautique

Mrs MARY – BERTIN et BOULY : Développement économique – voirie communautaire – Bocapôle

Mme MERCERON et Mr BERTIN : Médiathèque – bibliothèque – jeunesse

Mrs RENAUDET et MERCERON : Transports publics et sentiers de randonnées

**5. Mise à disposition de Véronique TURPAULT à la communauté de communes pour le ménage de la salle de sports**

Comme il en avait déjà été question, le nombre d'heures pour la mise à disposition de Mlle TURPAULT Véronique pour l'entretien de la salle de sports sera de 6 heures par semaine

**6. Indemnités pour le gardiennage de l'église et de conseil pour le Trésorier**

- La circulaire préfectorale du 7 février 2008 prévoit une somme maximum de 464,49 € pour l'année 2008 pour le gardiennage de l'église. Le conseil émet un avis favorable.
- Sur proposition du comptable, l'indemnité de conseil au Trésorier de la commune s'élève cette année à 545,13 €. Le conseil émet un avis favorable.

**7. Nouvelle convention avec le laboratoire LASA chargé des contrôles sanitaires à la cantine**

Le Laboratoire d'Analyses et de Sécurité Alimentaire de Champdeniers, propose une nouvelle convention visant à forfaitiser les frais d'analyses réalisés périodiquement à la cantine, soit 464,17 € pour l'année.

Mme MERCERON signale à ce sujet que l'on n'a plus le droit de servir de steaks hachés frais, sauf s'ils sont confectionnés sur place, mais surgelés.

**8. Convention avec la DDE pour l'instruction des permis de construire et des certificats d'urbanisme**

Depuis la mise en place du P.L.U. sur la commune, les services de l'Etat (DDE) nous propose une nouvelle convention pour l'instruction des demandes de permis et de déclarations préalables relatives à l'occupation du sol. Après en avoir délibéré, le conseil donne son accord.

**9. Demandes de subvention**

a. Centré aéré de Clessé

Comme tous les ans, des enfants de Chiché fréquentent le centre aéré de Clessé, de St Sauveur ou d'ailleurs. Depuis plusieurs années, Famille Rurale de St Sauveur nous adressait une demande de participation par jour et par enfant (2,50 € en 2007) et la somme demandée était versée en fin de saison. A partir de cette demande, la même somme était alors versée à Clessé. Accord du conseil pour continuer ce système.

b. Association de conciliateurs de Justice de la Cour d'Appel de Poitiers

Il s'agit d'une association de bénévoles qui demandent aux collectivités de les soutenir dans leur action. Subvention demandée : 70 €

Le maire se positionne pour et pense faire intervenir cette association pour nos problèmes de chiens errants. Le conseil émet un avis favorable.

## **10. Questions diverses**

### a. Le maire souhaite faire le point sur les chiens errants de la famille Bigouret.

L'arrêté du maire prévoyant une mise à l'épreuve des membres de toute la famille quant à la garde de leur chiens à « La Berthomelière » pris en décembre n'est plus valide. A la suite de nouveaux faits récents, le maire a déposé plainte pour menaces et injures contre cette famille. Le problème est grave. Un nouvel arrêté sera à nouveau pris après avoir contacté le procureur de la République à ce sujet.

### b. Projet de parc éolien « les Galvestes » sur les communes de Boismé, Chanteloup et Terves: une enquête publique est ouverte du 22 avril au 26 mai 2008 inclus. Le dossier est consultable dans les mairies de Bressuire, Boismé, Chanteloup et Terves afin que toute personne puisse faire part de ses observations.

### c. Courrier des randonnées Chichéennes

Le 15 avril, le maire a été informé que l'association des randonnées chichéennes avait relancé Mr De Beauregard au sujet de l'allée des 4 bornes.

Cette question n'était pas à l'ordre du jour d'aujourd'hui et l'on pourra en parler au prochain conseil.

### d. Demande de la St Hubert pour le stock car et du Basket pour la salle de sports

- 1) Comme chaque année, l'association organisatrice du stock car sollicite la commune pour la fourniture de toilettes chimiques et d'un groupe électrogène pour la manifestation en juin. Accord du conseil
  - 2) Basket : demande d'aménagement de placards à la salle de sports pour le rangement du matériel. Transmettre cette demande à la communauté de communes.
  - 3) Mlle COUDREAU précise que lors des entraînements des jeunes du top 10/12 du tennis de Bressuire, le matériel n'a pas été rangé. A signaler.
  - 4) Demande de Mme BIGOURET pour une tombe en bois dans le cimetière : voir la réglementation.
-